



Pays de la Loire

recensement
agricole
2010

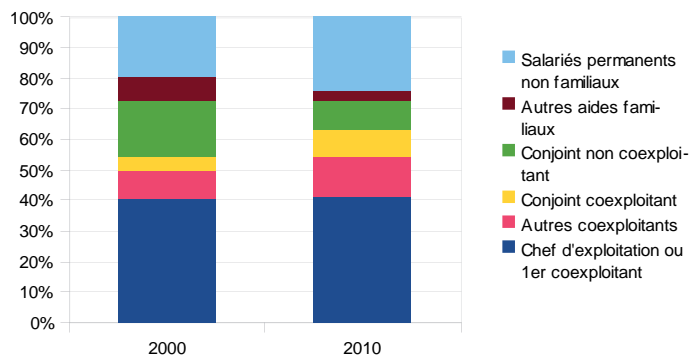
L'emploi agricole : la place accrue des coexploitants

En 2010, l'ensemble de l'agriculture ligérienne emploie 73 500 personnes travaillant de manière régulière sur les 34 300 exploitations que compte la région. Ces actifs agricoles permanents se sont réduits au rythme moyen annuel de - 2,7 % depuis 2000, soit légèrement moins que la tendance nationale (- 3,1 %). En effet, les membres de la famille de l'exploitant, pour certains, ont réduit leur participation sur l'exploitation en faveur d'une activité extérieure, pour d'autres, ont opté pour un statut de coexploitant. Ainsi, la part du travail fourni par les chefs et coexploitants, mais également par les salariés, est plus élevée en 2010 qu'en 2000.

L'activité agricole dans les moyennes et grandes exploitations génère 61 500 emplois permanents, soit 84 % de l'ensemble de la main d'oeuvre agricole. Les 12 000 autres emplois, recensés dans les petites exploitations, sont abordés dans l'encadré (cf. p.6). Dans les moyennes et

grandes exploitations, l'agriculture reste traditionnellement une affaire de famille : 76 % des actifs agricoles permanents sont les chefs d'exploitation et les membres de leur famille (essentiellement les conjoints). Les 24 % restant représentent les salariés.

Plus grand recours à la main d'oeuvre salariée
Poids des différentes catégories d'actifs permanents



Champ : moyennes et grandes exploitations
Source : Agreste – Recensements de l'agriculture 2000 et 2010

Main d'oeuvre familiale moins présente mais davantage impliquée dans les décisions

Actifs permanents ayant déclaré une activité agricole sur l'exploitation	Personnes actives			UTA correspondantes		
	2000	2010	Évo 2010/2000	2000	2010	Évo 2010/2000
Chef d'exploitation ou 1er coexploitant	32 910	25 310	- 23,1 %	31 170	23 820	- 23,6 %
<i>dont femmes en %</i>	<i>12,4 %</i>	<i>12,8 %</i>				
Autres coexploitants	11 190	13 400	19,7 %	10 150	12 240	20,6 %
<i>dont femmes en %</i>	<i>40,5 %</i>	<i>46,5 %</i>				
dont conjoint coexploitant	3 680	5 170	40,4 %			
<i>dont femmes en %</i>	<i>77,3 %</i>	<i>86,5 %</i>				
Conjoint non coexploitant	15 200	6 150	- 59,5 %	10 200	3 520	- 65,5 %
Autres actifs familiaux	6 010	1 870	- 68,9 %	2 330	760	- 67,4 %
Salariés permanents non familiaux	15 940	14 790	- 7,2 %	12 050	12 150	0,8 %
<i>dont femmes en %</i>	<i>27,6 %</i>	<i>30,1 %</i>				
Ensemble des actifs permanents	81 250	61 520	- 24,3 %	65 900	52 490	- 20,3 %
Saisonniers	///	///		7 810	7 170	- 8,2 %
CUMA et ETA	///	///		670	650	- 3,0 %
Ensemble de la main d'oeuvre non permanente				8 480	7 820	- 7,8 %
Main d'oeuvre totale	81 250	61 520	- 24,3 %	74 380	60 310	- 18,9 %

Champ : moyennes et grandes exploitations
Source : Agreste – Recensements de l'agriculture 2000 et 2010

Cependant, cette main d'oeuvre familiale s'érode. Elle n'implique plus aujourd'hui que 46 700 personnes contre plus de 65 300 en 2000, soit une baisse de 29 %. La main-d'oeuvre familiale est progressivement remplacée par l'embauche de salariés et l'arrivée de nouveaux coexploitants sur l'exploitation. Plus que le recul de la main d'oeuvre permanente, c'est donc

l'évolution même de sa composition qui caractérise la dernière décennie. En particulier, la participation des conjoints non coexploitants à l'activité agricole s'est fortement réduite : plus de 15 200 en 2000, ils ne sont plus qu'à peine 6 200 en 2010, soit une baisse de 60 %. Il en est de même des autres actifs familiaux dont l'effectif est passé de 6 000 à 1 800

en 10 ans. Ainsi aujourd'hui la main-d'oeuvre agricole se concentre autour des exploitants et des salariés permanents. Le travail agricole est apporté à hauteur de 63 % par les chefs et coexploitants et de 24 % par les salariés non familiaux. Les 13 % restant concernent les conjoints non coexploitants et autres aides familiaux.

Net recul de l'aide familiale

Ce recul en 10 ans des membres des familles participant au travail de la ferme traduit une amélioration de leur situation. Considérés comme conjoints non exploitants ou aides familiaux en 2000, ils ont opté depuis pour un statut de coexploitant. Si le nombre de chefs ou 1er coexploitants se réduit au même rythme que la baisse du nombre d'exploitations, soit 23 %, celui des autres coexploitants progresse de près de 20 % par rapport à 2000. Cela s'explique en partie par le développement du statut des conjoints comme coexploitants dû essentiellement à la transformation des exploitations individuelles en EARL (Entreprise agricole à responsabilité limitée). Les

EARL sont nettement plus nombreuses en 2010 : 5 800 en 2000, elles sont près de 8 000 en 2010. Le phénomène est particulièrement marquant pour les EARL à deux associés et plus : autour de 3 100 en 2000, elles atteignent 5 300 en 2010, alors que celles avec un associé sont restées stables, autour 2 700. Elles représentent ensemble aujourd'hui près d'un tiers des exploitations professionnelles de la région. Ainsi sous l'effet combiné de l'augmentation de la taille et de l'évolution du statut juridique des exploitations, la part relative de la main d'oeuvre impliquant les chefs et coexploitants augmente. Elle passe de 54 % en 2000 à 63 % en 2010. La professionnalisation de l'agriculture

se traduit aujourd'hui par un recours plus important aux coexploitants codirigeants. La valeur économique moyenne d'une exploitation professionnelle est passée de 170 700 € de Production brute standard (PBS) en 2000 à 213 400 € en 2010, soit une augmentation de 25 %. La conduite d'exploitation à fort potentiel de production nécessite de plus en plus l'association de plusieurs agriculteurs cogestionnaires, permise justement par la constitution d'exploitation sous forme sociétaire. Ce statut juridique facilite également la transmission de l'exploitation par la cession de parts sociales, plus facile à effectuer compte tenu de l'importance du capital à reprendre.

Reconnaissance des conjoints par le statut

L'agriculteur se consacre essentiellement à l'activité agricole : 87 % d'entre eux exercent leur activité à temps plein, soit un point de plus qu'en 2000. Si l'implication des conjoints coexploitants est légèrement moindre, celle des chefs d'exploitation est plus importante (89 %). Par ailleurs, 5% de l'ensemble des exploitants et coexploitants exercent, parallèlement à leur métier d'agriculteur, une autre activité. Ces pluriactifs, stables par rapport à 2000, exercent essentiellement des fonctions d'employés, de salariés ou encore d'artisans-commerçants.

En revanche, la participation de la famille à l'activité de l'exploitation se modifie, notamment celle du conjoint. En quête d'une reconnaissance sociale, la plupart des conjoints optent pour un statut : soit dans le milieu agricole, soit dans un autre secteur d'activité. En 2010, sur les 21 500 conjoints recensés, ils sont près de la moitié à n'avoir aucune activité sur l'exploitation quand ils étaient 38 % en 2000. Parmi ceux-ci, 82 % exercent une profession extérieure en 2010. C'est 5 points de mieux qu'en 2000. Ils sont majoritairement employés (55%)

et dans une moindre mesure exercent une profession intermédiaire, libérale, artisanale ou commerciale (22 %). Ce comportement constaté en 2000, s'accélère donc en 2010 par choix ou nécessité. Dans tous les cas, il permet d'assurer un complément de revenu stable au ménage agricole ou de garantir la pérennité de l'exploitation en aidant à son financement. Il peut aussi refléter le souhait des conjoints d'exercer une activité professionnelle indépendante. L'autre moitié des conjoints (c'est à dire ayant une activité sur l'exploitation)

Conjoints moins impliqués dans le travail en 2010 qu'en 2000
Répartition des conjoints selon leur degré d'implication dans le travail agricole



Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste – Recensements de l'agriculture 2000 et 2010

se répartit quasiment à part égale entre coexploitants et aides familiaux. Les conjoints se professionnalisent de plus en plus. En effet, la part des conjoints coexploitants a doublé depuis 2000 passant de 12 % à 24 % en 2010. En contrepartie, la part des conjoints aide familiaux sur l'exploitation ne représente plus que 28 % des conjoints en 2010, contre 50 % en 2000. Ces derniers ont tendance à réduire leur participation sur l'exploitation agricole au profit d'une activité extérieure complémentaire (salarié, employé ou profession intermédiaire).

Place des femmes : plutôt coexploitantes que chefs d'exploitation

En 10 ans, cette reconnaissance du statut de conjoint a favorisé la féminisation des exploitations. Les femmes représentent aujourd'hui 26 % des chefs d'exploitation ou coexploitantes contre 21 % en 2000. Mais il faut nuancer : si les chefs exploitantes sont loin d'avoir acquis la parité, à peine 13 % des chefs ou 1er coexploitant en 2010, les coexploitantes atteignent près de la parité (47 %). D'ailleurs, les femmes qui participent aux travaux de la ferme ont le choix entre trois statuts qui déterminent le niveau de leur protection sociale : celui d'exploitant ou de coexploitant (45 %), de conjoint collaborateur (27 %) et de salariée

agricole (9 %). Seules 19 % de celles qui ont une activité agricole sont sans statut agricole, mais la plupart d'entre elles ont un travail extérieur à l'exploitation.

Les jeunes femmes de moins de 40 ans chefs d'exploitation ou coexploitantes sont installées majoritairement en société (86 % d'entre elles) et, la moitié du temps, avec leur conjoint. Par ailleurs, la part des femmes augmente avec l'âge : elles sont 17 % chez les moins de 40 ans, 28 % chez les 50 à 59 ans et 36 % chez les 60 ans et plus. Cette proportion s'explique en partie par le fait qu'elles reprennent souvent l'exploitation à la suite du départ

à la retraite de leur mari. L'âge moyen des exploitantes est plus élevé que celui des hommes : 51 ans contre 47.

De manière générale, les femmes d'agriculteurs travaillent de moins en moins sur l'exploitation. Elles exercent le plus souvent une activité extérieure à l'agriculture. Cette situation est d'autant plus marquée chez les jeunes générations : 87 % des femmes de moins de 35 ans ne travaillent pas sur la ferme. Cette proportion tombe à 56 % pour les femmes de plus de 50 ans.

Une part plus importante de l'emploi salarié agricole

L'agrandissement des exploitations conjugué au désengagement du conjoint au profit d'un emploi extérieur favorise le développement de la part du salariat. La contribution salariale, permanente et occasionnelle cumulées, passe de 27 % à 32 % en 10 ans même si son volume global baisse de 3 % dans le même temps. Il s'est fait au détriment de l'emploi

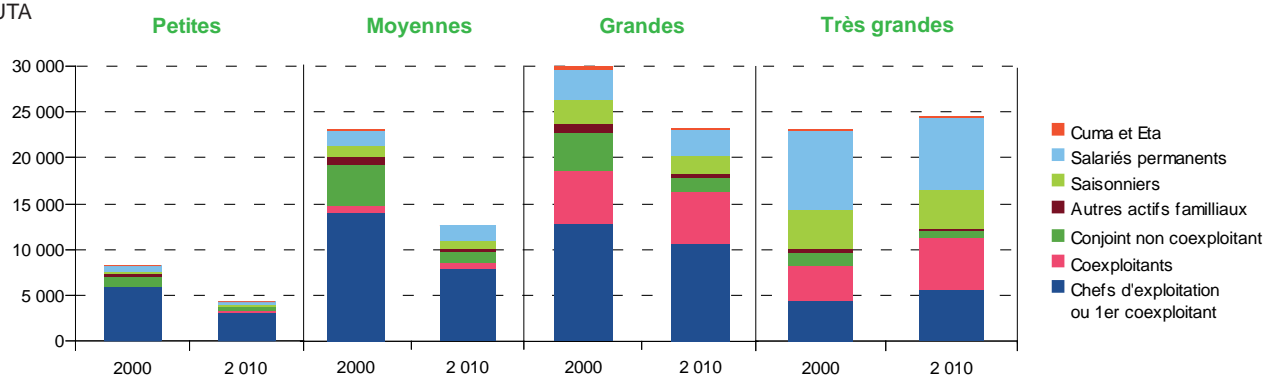
familial. L'agriculture ligérienne utilise 15 300 salariés permanents et plus de 67 700 saisonniers, ce qui représente respectivement 12 500 et 7 300 équivalents temps plein. Les employeurs agricoles sont essentiellement les très grandes exploitations (plus de 250 000 € de PBS). Elles concentrent 61 % des UTA salariales permanentes et saisonnières cumulées.

Les maraîchers, arboriculteurs et viticulteurs sont les plus demandeurs de main-d'oeuvre salariée (avec en moyenne respectivement près de 9, 5 et 2 personnes par exploitation ayant des salariés), à l'inverse des éleveurs qui, dans 90 % des cas, continuent à travailler avec leur famille.

Plus l'exploitation est à fort potentiel de production, plus le salariat est présent

Actifs agricoles : contribution variable selon la taille de l'exploitation

unité : UTA



Champ : ensemble des exploitations

Source : Agreste – Recensements de l'agriculture 2000 et 2010

Dans les très grandes exploitations, la moitié de l'activité est assurée par des salariés (permanents et saisonniers) alors que dans les moyennes et grandes le salariat ne représente que 20 %. Mais si cette part augmente dans les moyennes et grandes exploitations en 10 ans, elle baisse dans les très grandes. Il semble que l'agrandissement des exploitations entraîne des restructurations quant à la composition de la main d'oeuvre. Plus l'exploitation a une dimension

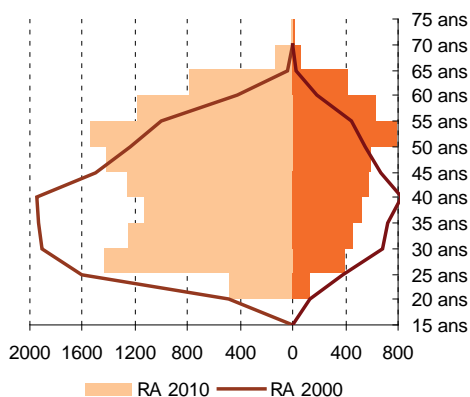
économique importante plus elle réduit ses coûts salariaux. Ainsi, en 2010, une très grande exploitation (plus de 250 000 € de PBS) utilise en moyenne 2,1 UTA salariales contre 2,7 en 2000, soit - 22 % de travail salarial de moins. En revanche, toujours ramené à l'exploitation, la grande exploitation compte le même nombre d'UTA en 2010 qu'en 2000 et la moyenne en utilise davantage : 0,3 en 2010 contre 0,2 en 2000.

Le même constat est fait au regard de

l'augmentation de la SAU (Surface agricole utilisée) de l'exploitation. L'emploi salarié dans les exploitations de 101 à 200 ha reste stable, soit 0,4 salarié par exploitation en 2000 comme en 2010. En revanche, dans les très grandes exploitations, plus de 201 ha, elles embauchent en moyenne à peine un salarié en 2010 contre près de deux en 2000.

Départs à la retraite compensés par l'embauche de jeunes

Pyramide des âges des salariés permanents non familiaux

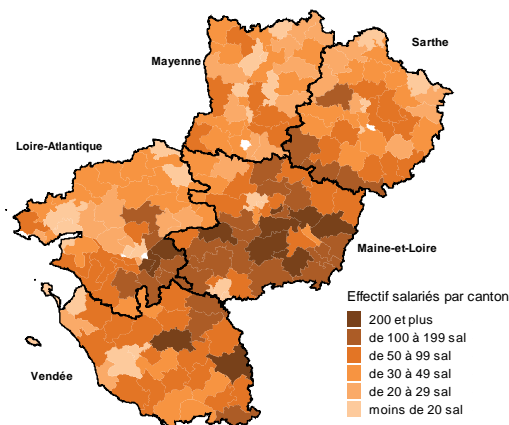


Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste – Recensements de l'agriculture 2000 et 2010

L'emploi salarié, plutôt dans la vallée de la Loire

Les effectifs salariés en Pays de la Loire



Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste – Recensement de l'agriculture 2010

Les structures spécialisées en maraîchage-horticulture, viticulture ou cultures fruitières (soit 11 % des exploitations), consomment 55 % de la main d'œuvre salariée. L'orientation technico-économique maraîchage-horticulture est la plus

pourvoyeuse d'emplois mais perd près de 1 100 salariés au cours des dix dernières années. Cette baisse significative résulte pour l'essentiel de la fermeture d'importants sites de production de champignons dans le Maine-et-Loire

(plus de 900 emplois ont ainsi disparu). Les élevages « hors sol » subissent également une forte compression de leurs effectifs salariés.

Les cultures spécialisées ont davantage recours aux salariés

Données de cadrage	Nombre exploitations		Nombre de salariés		Part des exploitations ayant des salariés		Nombre moyen de salariés dans les en-ayants		Part de très grandes exploitations	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Grandes cultures	2 200	2 350	640	580	10,7 %	12,8 %	2,7	1,9	2,2 %	3,4 %
Maraîchage et horticulture	1 340	1 080	6 510	5 430	62,3 %	58,4 %	7,8	8,6	29,6 %	35,3 %
Viticulture	1 800	1 320	1 700	1 670	44,7 %	52,2 %	2,1	2,4	17,0 %	30,4 %
Cult. fruitières et autres cult. permanentes	450	350	1 080	970	57,9 %	60,8 %	4,2	4,5	32,4 %	35,2 %
Bovins - orientation lait	8 310	5 920	680	820	7,6 %	11,4 %	1,1	1,2	2,3 %	9,4 %
Bovins - orientation élevage et viande	3 860	3 350	370	370	7,0 %	8,5 %	1,4	1,3	1,5 %	2,1 %
Bovins - lait, élevage et viande combinés	3 320	1 640	160	230	4,6 %	12,1 %	1,1	1,2	2,9 %	15,9 %
Ovins, caprins et autres herbivores	1 080	1 140	720	910	26,2 %	32,5 %	2,6	2,5	4,5 %	12,1 %
Elevage hors sol	6 430	5 020	3 180	2 460	17,6 %	23,2 %	2,8	2,1	45,1 %	58,8 %
Polyculture et polyélevage	4 120	3 140	900	1 350	14,5 %	19,5 %	1,5	2,2	14,1 %	26,7 %
Ensemble	32 910	25 310	15 940	14 790	15,8 %	20,3 %	3,1	2,9	14,5 %	22,9 %

Champ : moyennes et grandes exploitations

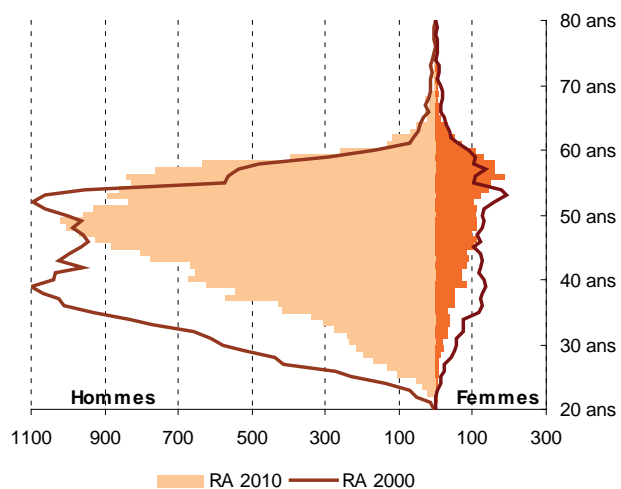
Source : Agreste – Recensements de l'agriculture 2000 et 2010

Vieillesse des agriculteurs

Non seulement la population agricole se réduit, mais elle vieillit. Sur les 38 700 exploitants professionnels, 20 % ont plus de 55 ans et plus de la moitié (55 %) sont âgés de 40 à 55 ans. Ils sont à peine un quart à avoir moins de 40 ans, contre 37 % en 2000. Les jeunes agriculteurs de moins de 35 ans sont proportionnellement moins nombreux qu'il y a 10 ans : de 19 % en 2000, cette part tombe à 13 % en 2010. Parallèlement, la plus grande progression concerne la classe d'âge 50-60 ans : de 27 % en 2000, elle passe à 35 % en 2010. Dans les 10 prochaines années, l'arrêt d'activité concernera cette génération.

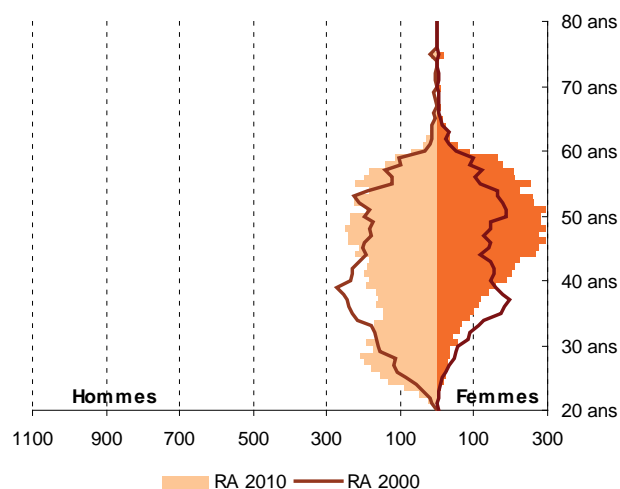
Plus de femmes et plus de jeunes chez les coexploitants

Pyramide des âges des chefs d'exploitation ou des 1^{ers} coexploitants



Champ : moyennes et grandes exploitations
Source : Agreste – Recensement de l'agriculture 2010

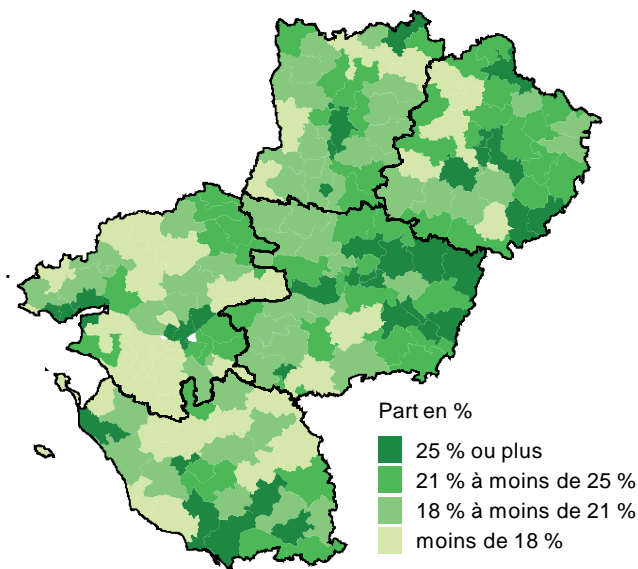
Pyramide des âges des autres coexploitants



Champ : moyennes et grandes exploitations
Source : Agreste – Recensement de l'agriculture 2010

Des exploitants plus âgés à l'Est qu'à l'Ouest de la région

Part des exploitants ou coexploitants ayant 55 ans ou plus par canton



Part en %

- 25 % ou plus
- 21 % à moins de 25 %
- 18 % à moins de 21 %
- moins de 18 %

Moyenne régionale : 20,3 %

Champ : moyennes et grandes exploitations
Source : Agreste – Recensement de l'agriculture 2010

Aujourd'hui, 3 100 exploitations individuelles ont un chef de 55 ans ou plus. Elles représentent 12 % des exploitations de la région et 9 % de la SAU. Parmi elles, plus de la moitié de leurs responsables (56 %) ne savent pas qui va leur succéder, 30 % déclarent connaître leur successeur et 14 % envisagent la disparition de leur exploitation.

Un équivalent mi-temps dans chaque petite exploitation

A côté des 25 300 moyennes et grandes exploitations recensées en 2010, coexistent 9 000 petites. Bien qu'elles soient encore relativement nombreuses, un quart des exploitations ligériennes, elles participent peu à la richesse agricole. En utilisant 5 % de la SAU, elles ne contribuent qu'à 1 % de la PBS régionale.

Dans les petites exploitations, l'activité agricole est souvent complémentaire à une autre. Elle est source de revenu supplémentaire pour les familles concernées et contribue à l'entretien du territoire. Ainsi, 36 % des chefs d'exploitation de ces petites structures agricoles sont des retraités et 33 % ont une autre profession principale, souvent un statut d'ouvrier ou d'employé. L'activité agricole est un complément de revenu à une pension de retraite ou à un salaire. Pour le tiers restant, ils se déclarent exploitant agricole, mais il y a une forte probabilité que la moitié d'entre eux soient retraités, vu leur âge.

Au final, seuls 16 % déclarent occuper un plein temps sur leur exploitation. Ces petites structures agricoles, occupant un plein temps, apparaissent comme économiquement viables, dans la mesure où la plupart ont un engagement plus important dans les activités de diversification, non évaluées dans les critères de détermination de la PBS. Leur activité dominante est l'élevage (essentiellement bovin viande) dans 54 % des cas, ensuite viennent les grandes cultures avec 25 % et polyculture-élevage avec 11 %. Ces petites exploitations font particulièrement appel aux Entreprises de travaux agricoles (ETA) : plus de la moitié de celles spécialisées en grandes cultures et plus de 40 % pour celles spécialisées en élevage. La moyenne d'âge de leur chef est de 52 ans et 35 % des chefs sont des femmes.

En terme d'Unité de travail annuel (UTA), la main d'oeuvre permanente des petites exploitations ne représente que 7 % de l'ensemble de l'emploi agricole régional. Elle est essentiellement d'origine familiale (88 %), les 12 % restant concernent le travail salarial et les prestations de service. Globalement les petites exploitations fournissent en moyenne l'équivalent du travail d'une personne à mi-temps.

Définitions

■ Actif agricole – Unité de travail annuel (UTA)

Les actifs agricoles sont les personnes qui participent aux travaux de l'exploitation agricole. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants ainsi que les membres de leur famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail régulier sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels travaillent à temps complet ou partiel mais pendant une partie de l'année seulement.

Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par les Entreprises de travaux agricoles (ETA) et les CUMA .

L'Unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Dimension des exploitations

La diversification des productions et le développement des productions non liées au sol posent des limites à l'utilisation de la surface agricole utilisée (SAU) pour mesurer la taille des exploitations. Afin de déterminer l'importance économique de l'exploitation, il est nécessaire de sommer toutes les productions présentes. Cela est possible en affectant à chaque donnée de structure (surface, effectif d'animaux) un coefficient représentant le potentiel de production unitaire de chaque spéculation. Ce sont les coefficients de production brute standard (PBS).

Ces coefficients utilisés pour la première fois en 2010 ont un caractère volontairement structurel et résultent des valeurs moyennes constatées sur la période 2005 à 2009.

La somme de l'ensemble des potentiels de production ainsi mesurés permet d'obtenir la PBS totale de chaque exploitation qui permet son classement en :

- Petite : PBS < 25 000 €
- Moyenne : 25 000 € ≤ PBS < 100 000 €
- Grande : 100 000 € ≤ PBS < 250 000 €
- Très grande* : 250 000 € ≤ PBS .

* Hors précision, les grandes exploitations englobent les très grandes exploitations.

- La notion « moyennes et grandes exploitations » est voisine de celle d'exploitations « professionnelles » définie lors du recensement agricole 2000.



Agrreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

12, rue Menou - BP 23523 - 44035 NANTES cedex 1 - Tel : 02 40 12 36 40 - Fax : 02 40 12 36 43

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Vincent FAVRICHON
- Directrice de la publication : Patricia BOSSARD
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Rédaction : Sylvie PAVEN

- Composition : Bénédicte GUY
- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956 - 7499
- © Agrreste 2012